



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE RENENS

Un nouvel établissement primaire prévu pour août 2013

Actuellement, la commune de Renens compte deux établissements scolaires, l'un primaire, l'autre secondaire. Or, le cycle de transition (CYT) de l'établissement secondaire doit être transféré à l'établissement primaire, du fait de la primarisation du CYT. De plus, l'évolution démographique de cette commune est caractérisée par une forte croissance. Dès lors, le Conseil d'Etat, a décidé de créer un nouvel établissement primaire à Renens pour la rentrée d'août 2013.

L'évolution démographique de la commune de Renens est caractérisée par une forte croissance. La population - environ 20'000 habitants - pourrait atteindre entre 23'000 et 25'000 habitants d'ici à 2030.

Actuellement, la commune de Renens compte deux établissements scolaires. L'établissement primaire accueille tous les élèves du cycle initial et des cycles primaires, soit 1354 élèves répartis dans 73 classes sur 8 sites scolaires. L'établissement secondaire accueille quant à lui tous les élèves du cycle de transition (CYT) et de 7e à 9e années. Il compte 1054 élèves répartis dans 59 classes sur 2 sites scolaires. Par ailleurs, la mise en oeuvre du concordat HarmoS - traduite dans le canton de Vaud par la loi sur l'enseignement obligatoire adoptée en septembre 2011 - implique notamment le transfert des élèves du CYT de l'établissement secondaire vers l'établissement primaire.

Le Conseil d'Etat a décidé de créer un nouvel établissement primaire à Renens pour la rentrée d'août 2013. La Ville de Renens comptera dès lors deux établissements primaires, avec chacun une aire de recrutement distincte, et un établissement secondaire regroupant l'ensemble des élèves pour les trois dernières années de la scolarité obligatoire. Le passage de deux à trois établissements permettra ainsi de répondre à la hausse des effectifs prévue tout en mettant en oeuvre les changements structurels découlant de la primarisation du cycle de transition. La Municipalité de Renens s'est montrée pleinement satisfaite de cette solution élaborée en étroite

collaboration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 février 2012

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 Pierre Jaccard, directeur général adjoint en charge de l'organisation et de la planification pour l'enseignement obligatoire, 079 202 36 34